

QUATRIÈME PARTIE.

Mélanges.

NÉCROLOGIE.

M. HAY.

Le 23 octobre dernier est mort, à Auxerre, à l'âge de 82 ans, M. Hay, ancien député et, naguères encore, conseiller de préfecture de l'Yonne. — Il est peu de carrières aussi longues qui aient été plus complètement et plus dignement remplies que celle de cet honorable citoyen.

Né le 31 août 1765, M. Hay avait 24 ans lorsque la révolution éclata. Partageant l'entraînement général pour la cause de l'émanicipation et de l'indépendance nationale, il partit, comme volontaire, au mois de juin 1792, dans le 3^e régiment de chasseurs à cheval. Son inscription sur les registres-matricules du corps ne date, toutefois, que du 20 septembre suivant, et voici comment M. Hay lui-même explique cette circonstance dans une note qui lui fut demandée, il y a deux ans, sur ses divers services : « La vérité est que mon départ et celui de mon » brave camarade Poursin ont eu lieu vers les derniers jours du mois » de juin 1792, en compagnie et sous les ordres de M. de La Ferté- » Meun, capitaine au 3^e régiment de chasseurs à cheval, qui avait reçu » à Toucy, où il était en congé chargé de faire des recrues, notre en- » gagement. Nous nous sommes dirigés avec lui sur Metz, d'où le » dépôt du 3^e était parti pour Vassy. Il nous a fallu le rejoindre à » Vassy, puis revenir à Auxerre où il avait reçu l'ordre de se rendre. » Ces diverses courses, occasionnées par l'entrée des Prussiens en » Champagne, ont été la cause de notre inscription tardive sur les » contrôles du régiment. »

M. Hay resta au service militaire jusqu'au 8 frimaire an iv, époque à laquelle il rentra dans ses foyers en vertu d'un congé de réforme.

La loi du 28 pluviôse an viii ayant institué les conseils de préfecture, M. Hay fut nommé conseiller de préfecture de l'Yonne le 11 germinal de la même année. Il a conservé cette fonction pendant plus de 40 ans.

Elu député sous la Restauration, il a représenté pendant 12 années, à la Chambre, l'arrondissement d'Auxerre.

En 1845, à l'âge de 80 ans, M. Hay, devenu le doyen des conseillers de préfecture de toute la France, exerçait encore ses fonctions avec un zèle et une assiduité remarquables. Mais bientôt des atteintes graves de la maladie qui devait le conduire au tombeau, le déterminèrent à résigner ses fonctions, et il donna sa démission vers le mois de juin de la même année.

Telle fut la carrière de cet homme honorable Dans les diverses positions qu'il a occupées , dans les circonstances difficiles au milieu desquelles il a vécu, M. Hay s'est toujours fait remarquer par sa sagesse, sa modération et une probité à toute épreuve. Doué de sentiments élevés, il sympathisait avec tout ce qui était grand et généreux, bien qu'une certaine timidité de caractère et une excessive modestie l'aient empêché d'être jamais un homme d'initiative. Il était humain , charitable ; il s'indignait à l'idée d'une mauvaise action. Le vieil honneur formait le fonds de son caractère ; exempt de vanité, même la plus légitime, il fut pendant trente ans chevalier de la légion d'honneur sans en porter les insignes.

I. P.

M. DE VIEUXCHAMPS.

La ville d'Auxerre était encore émue de la perte de M. Hay , lorsqu'un nouveau deuil vint l'assombrir; le 6 novembre la mort lui enlevait M. Etienne-Marie Baudesson de Vieuxchamps, l'un de ses juges de paix.

Descendant des anciens maires perpétuels de la ville d'Auxerre, M. de Vieuxchamps tenait d'eux cette bienveillance et cette douce urbanité qui les ont toujours fait chérir de leurs concitoyens.

Né à Auxerre, le 20 janvier 1783, il épousa, en 1803, M^{lle} Leblanc, et s'allia ainsi à une famille destinée, comme la sienne, à voir son nom inscrit avec honneur dans les fastes de notre magistrature et de notre administration.

Ses premières années furent inoccupées ; il en consacra les loisirs à embellir l'habitation de ses pères, à Vieuxchamps, commune de Charbuy, et entoura sa demeure de jardins dessinés avec le goût le plus exquis.

En 1810, il accepta les fonctions de maire de Charbuy, et administra cette Commune d'une manière si paternelle, que le souvenir ne s'en est pas effacé. Aussi, le jour de ses funérailles, un grand nombre d'habitants de Charbuy se rendirent à Auxerre, accompagnés de leur maire et de leur curé, pour assister à cette triste solennité.

Nommé juge de paix à Auxerre, le 18 octobre 1820, il a, pendant 27 ans, rempli les devoirs de cette honorable magistrature, de la manière la plus conforme aux vues du législateur qui a doté la France de cette utile institution.

Nul ne fut plus conciliant que lui ; et bien rarement les plaideurs avaient à risquer les frais d'un procès, lorsque l'épreuve conciliatoire, qu'il ne regardait pas comme une vaine formalité, se tentait devant lui. Quant aux affaires civiles de son ressort, sans aller jusqu'à l'audience publique, presque toutes s'arrangeaient à l'audience privée, qu'il ne refusait jamais et provoquait toujours.

M. de Vieuxchamps vivra bien longtemps encore dans la mémoire de sa famille, de ses amis et de ses concitoyens. L....